



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

ARRÊTÉ DU MAIRE

AUTORISANT MONSIEUR RICHARD DUCLOS À EXERCER LA FONCTION D'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

VU l'article L 2122-18 du Code général des Collectivités Locales,
Considérant l'empêchement du Maire et de l'ensemble des adjoints le samedi 09 novembre 2024.

ARRETE :

Article 1 – Monsieur Richard DUCLOS, conseiller municipal, sera délégué, sous notre surveillance et notre responsabilité, dans la fonction d'Officier de l'Etat civil, le samedi 09 novembre 2024.

Article 2 – A ce titre, Monsieur Richard DUCLOS procèdera à la célébration des mariages prévus le samedi 09 novembre 2024.

Article 3 – Le présent arrêté sera rendu exécutoire dès sa notification à l'intéressé et sa transmission à Monsieur le Sous-Préfet de BERNAY.

Article 4 – Une ampliation du présent arrêté sera :

- Annexée au registre de l'Etat Civil de la commune de PONT-AUDEMER,
- Adressée à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal judiciaire d'ÉVREUX,
- Remise à l'intéressé.

Fait à Pont-Audemer, le 6 novembre 2024

Le Maire

Alexis DARMOIS

